



• Agrobio 35 •  
Les Agriculteurs BIO d'Ille et Vilaine

## Les Fermobioscopies du réseau GAB FRAB

EARL Pérrouzel

Laurent Le Chevert, Élise Gentilhomme

Production Ovine Laitière  
2018



### L'HISTORIQUE

Mars 2016

Installation hors cadre familial de Laurent sur une ferme de 42Ha déjà bio, sans bâtiment et sans animaux.

- Achat de 10Ha supplémentaires par un GFA (groupement foncier agricole)
- Achat de 170 agnelles

Juillet 2016

Début de la construction de la bergerie en partie auto-construite (maçonnerie, plomberie, électricité...)

Février 2017

Premières mises-bas - première livraison du lait - rachat de 100 agnelles

Aujourd'hui

52Ha, 300 brebis, 110 000L de lait vendu

Projets : installation d'Elise début 2019, augmentation du nombre de brebis (objectif 315-320)

### LE CHOIX DE LA BIO

Choix des brebis laitières : Laurent et Elise sont issus du milieu végétal (paysagisme et arboriculture). Suite à un projet d'arboriculture et ovins viande qui n'a pas abouti, ils ont trouvé une exploitation en Bretagne et ont décidé de s'installer en brebis laitières :

*« Au début on ne voulait pas faire du lait car on ne voulait pas transformer nous-même. Mais on trouvait qu'il y avait plus de relationnel avec la brebis laitière, et on a eu l'opportunité de livrer le lait en filière longue avec Triballat » Elise*

*« Le choix de s'installer en bio était essentiel dans le projet, une condition obligatoire pour notre installation. »*

#### Point de vigilances pour réussir les premières années :

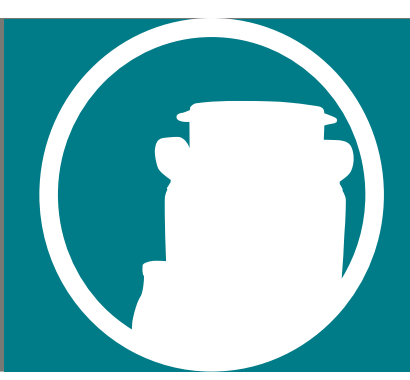
- Le physique : *« Réfléchir à l'ergonomie, faire attention à ne pas se casser »*
- Le temps de travail : *« Garder du temps à s'accorder »*
- Le remboursement des annuités : *« On a une installation qui nous a coûté 300 000€, ce qui fait que jusqu'en 2020 on a 37 000€ d'annuités / an. Il nous faut donc assurer un volume de lait minimum par an et limiter les risques. »*



• Agrobio 35 •  
Les Agriculteurs BIO d'Ille et Vilaine







## MAIN D'OEUVRE ET TEMPS DE TRAVAIL

2 UTH : Laurent et Elise (conjointe collaboratrice)

3 rythmes de travail :

- **Février – Juin** : Pic de travail : agnelages puis bitraite, gestion du pâturage
- **Fin Juin – Mi-Novembre** : Passage en monotraite – pâturage dans des prairies plus éloignées (temps de déplacement parfois long)
- **Mi-Novembre – Mi-Février** : brebis tarées, seulement travail d'astreinte

10 jours de vacances pris en janvier 2018. Le week-end, Laurent et Elise assurent le travail d'astreinte. Pas vraiment de remplacement disponible.

## BÂTIMENT ET MATÉRIEL

- Bâtiments : bergerie neuve avec 310 places - 1 tunnel de 100 places pour les agnelles – location d'un bâtiment à proximité pour le stockage des fourrages
- Salle de traite : 2\*24 en simple équipement

### Matériel personnel

- Tracteur de 90cv
- Petit tracteur sans cabine
- Une faneuse – une andaineuse
- Broyeur sous clôtures

### Travaux réalisés par la CUMA

« On fait faire le maximum par la CUMA : fauche, presse, travaux du sol, curage... On fait le minimum sur le tracteur pour passer du temps avec les animaux » Elise

## RÈGLEMENTATION

Surface minimale des bâtiments

	A l'intérieur (m <sup>2</sup> /tête)	Aire d'exercice* (m <sup>2</sup> /tête)
Brebis	1.5	2.5
Agneaux	0.35	0.5

\*L'aire d'exercice peut être couverte, mais un côté au moins doit être totalement ouvert.

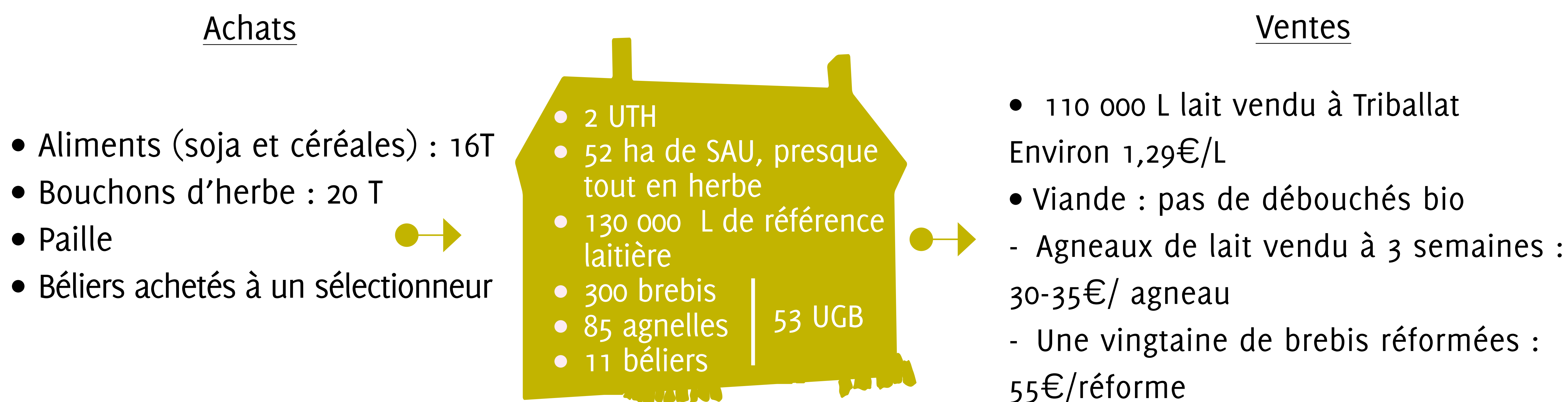
Lorsque les animaux ont accès aux pâturages pendant la période de pacage et que les installations d'hivernage laissent aux animaux leur liberté de mouvement, il peut être dérogé à l'obligation de donner accès à des aires d'exercice en plein air ou à des parcours extérieurs pendant les mois d'hiver ( RCE/889/2008 Article 14-3).







## LE SYSTÈME



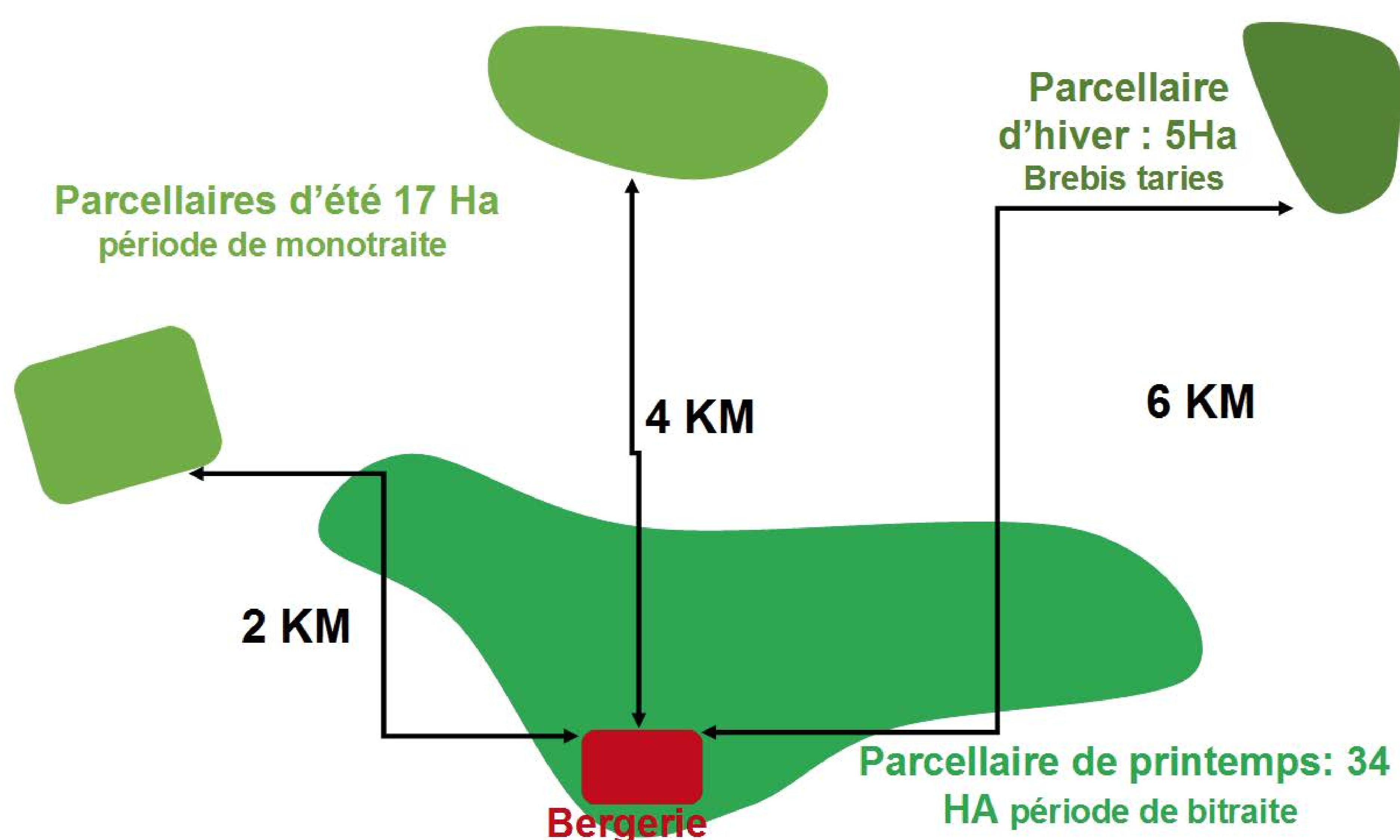
## LE PARCELLAIRE

SAU : 52Ha  
 SFP : 50 Ha  
 Chargement : 5,8 brebis/ha en moyenne

### RÉGLEMENTATION :

Le chargement ne doit pas entraîner le dépassement de la limite des 170 kg d'azote/ha/an, soit 13,3 brebis ou chèvres/ha.

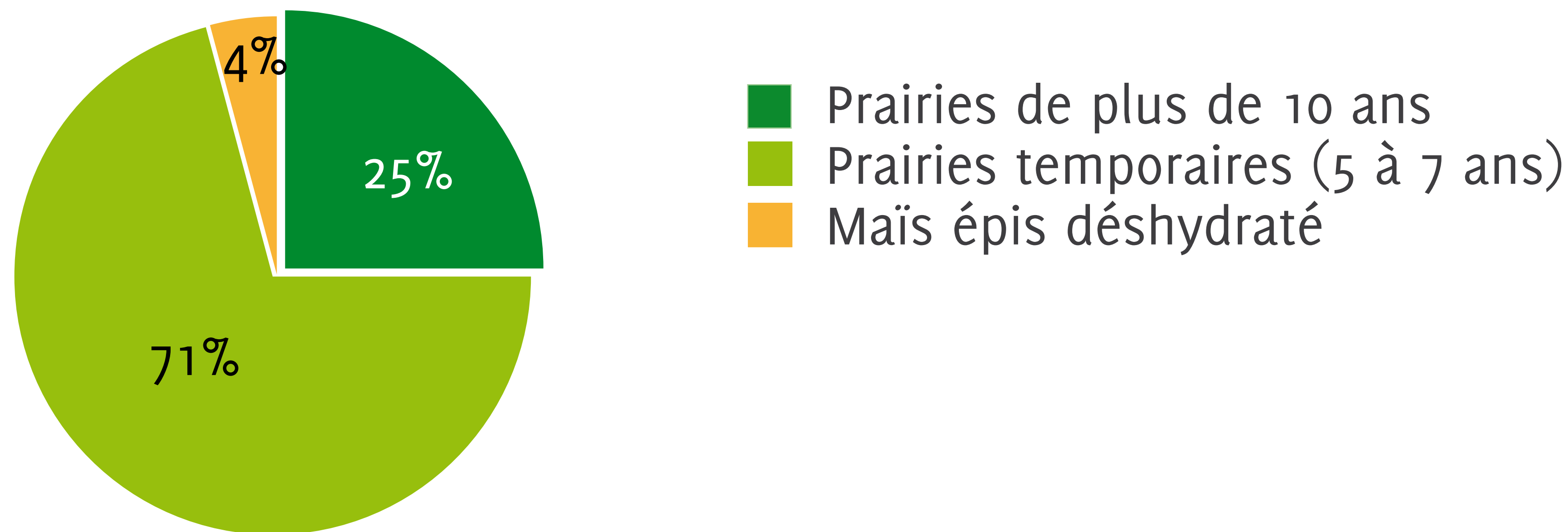
« On rend le maximum de terres accessibles. Parfois il y a jusqu'à 4km de distance à parcourir. Ça demande du temps mais assure une meilleure gestion du parasitisme »







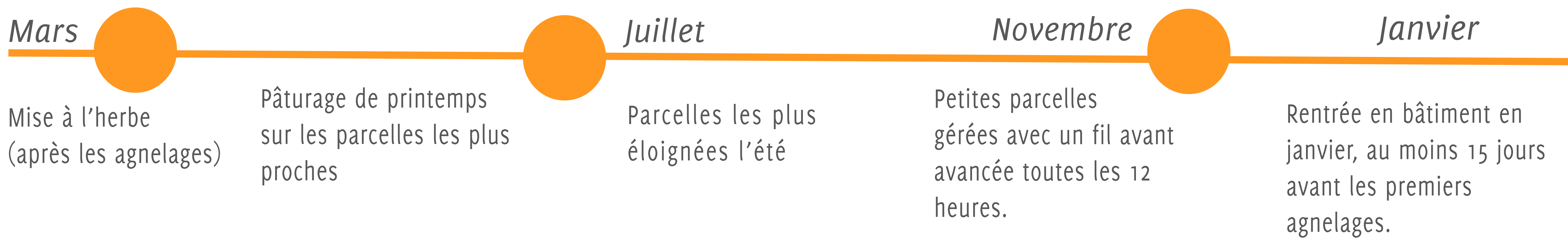
## L'ASSOLEMENT 2018



25 % de prairies de plus de 10 ans environ, avec pour objectif d'augmenter cette proportion petit à petit. Les prairies temporaires sont installées pour 5 à 7 ans.

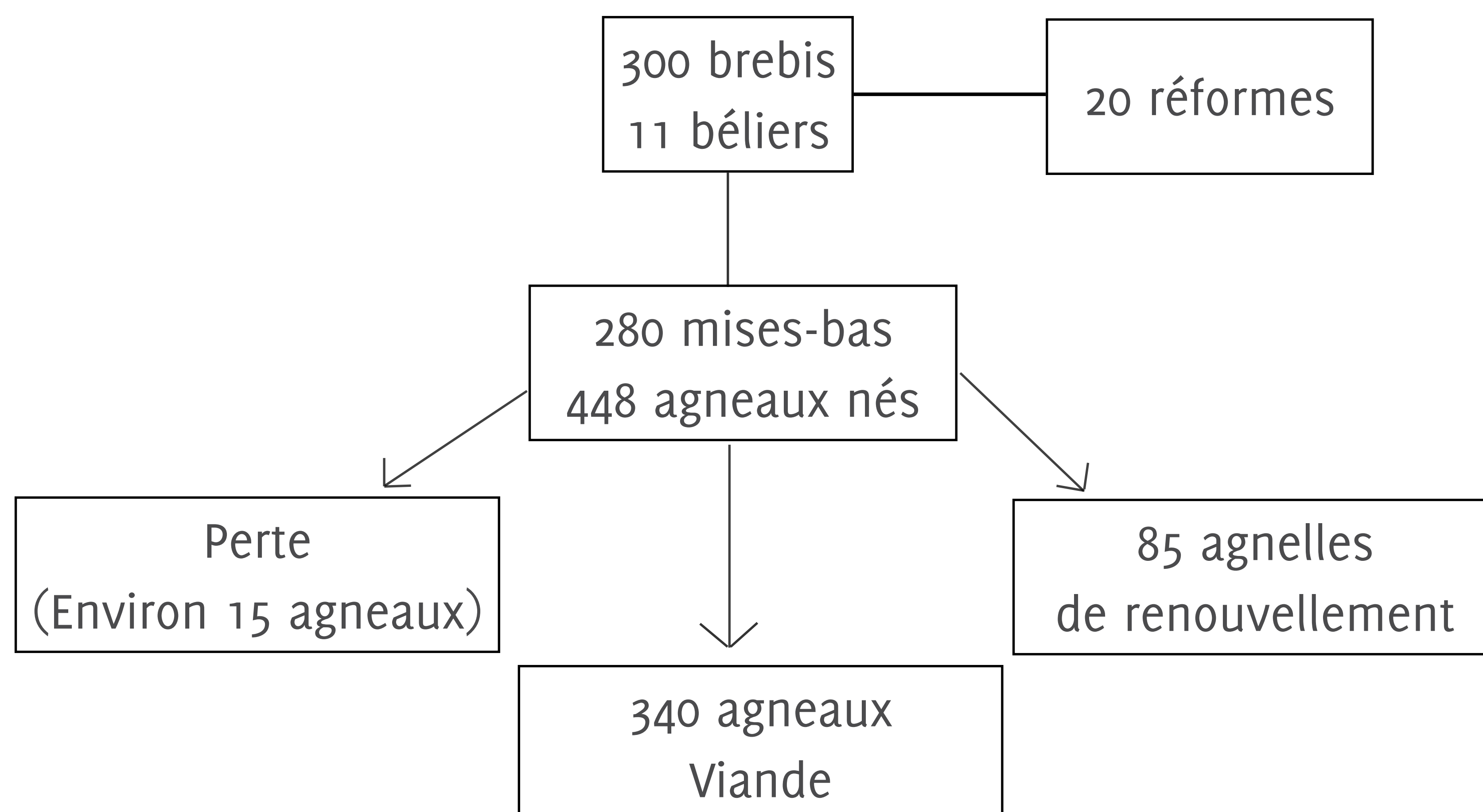
« Deux rotations lorsque l'on souhaite refaire une prairie. Soit du maïs épi déshydraté, soit du colza pâturé par les brebis. Mais si ça marche bien en prairies permanentes c'est un objectif aussi de ne pas les retourner ».

## LE PÂTURAGE



« On a un système herbager important. On essaie de faire pâturer au maximum, même la nuit »

## TROUPEAU DE BREBIS



Prolificité moyenne des brebis : 1,6  
Taux de renouvellement : 28%  
Taux de réforme : 7%

Mode de reproduction : saillie naturelle à l'automne. 1 bélier pour 27 brebis.







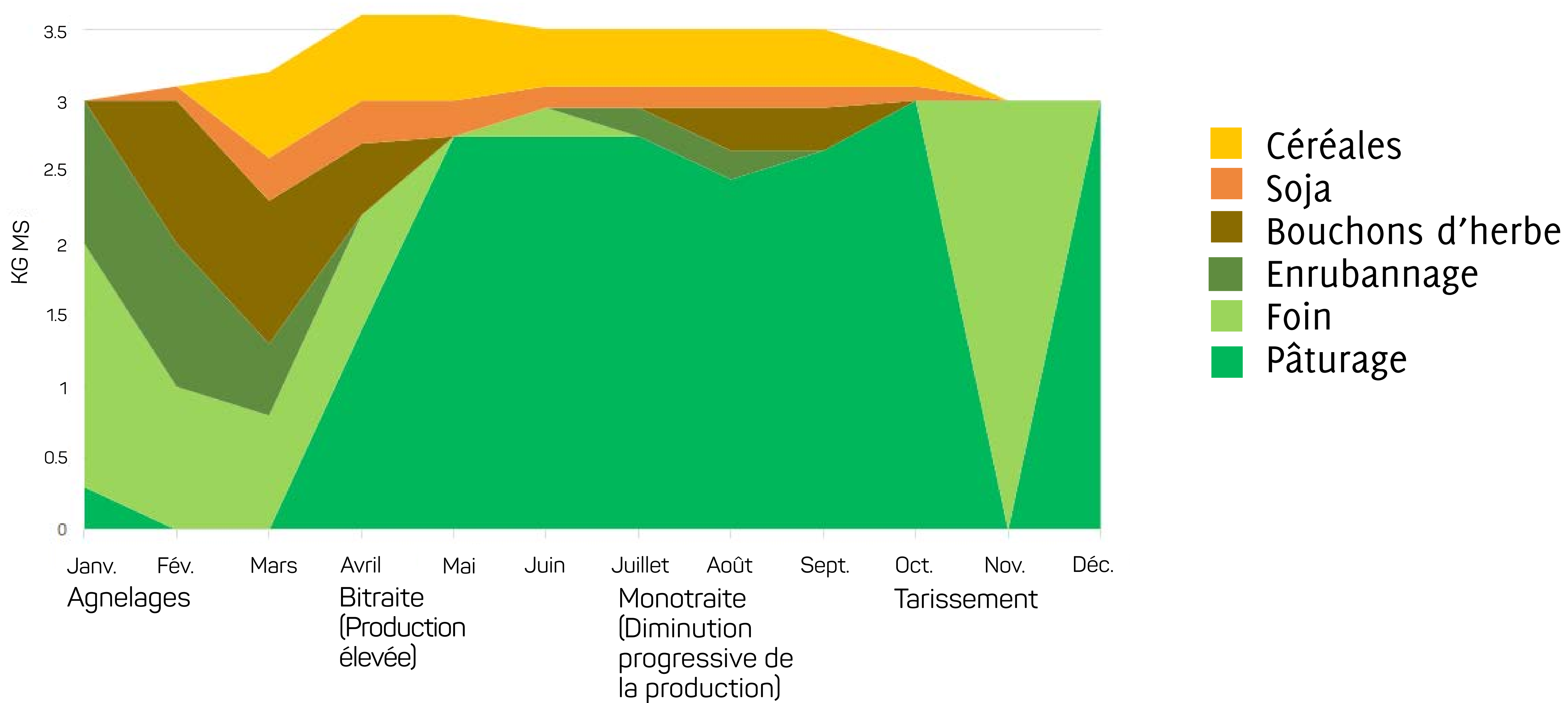
## LA PRODUCTION LAITIÈRE



- TP : 47 à 80 g/L  
selon période
- TB : de 65 à 100 g/L  
selon période

- Moyenne lait vendu 2017-2018 : 110 000 L
- Production moyenne par brebis : 336L / brebis contre 250L dans l'étude prévisionnelle
- « On a une très bonne production laitière grâce à l'alimentation : avancée du fil toutes les 12H en pâturage et un bon apport de concentrés »
- Lait vendu / ha SAU : 2 115 L / Ha de SAU

## L'ALIMENTATION DES BREBIS



Choix particulier dans l'alimentation.

Apport important en concentrés : «La brebis laitière ayant une capacité d'ingestion faible, l'apport de concentrés est un moyen pour nous d'assurer notre production durant les premières années».

### RÈGLEMENTATION

- Au moins 60 % de la ration annuelle est constituée d'aliments produits sur l'exploitation, ou, si cela n'est pas possible, ces aliments peuvent être produits en coopération avec d'autres fermes biologiques principalement situées dans la même région.
- Au moins 60 % de la MS composant la ration journalière provient de fourrages grossiers frais, séchés ou ensilés.
- L'alimentation doit reposer sur une utilisation maximale des pâturages, selon la disponibilité des prairies pendant les différentes périodes de l'année.

RCE/889/2008 Article 19-1 et Guide de lecture RCE/889/2008

Article 20-2 et Guide de lecture

Article 14-2



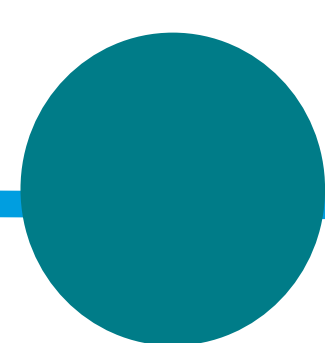




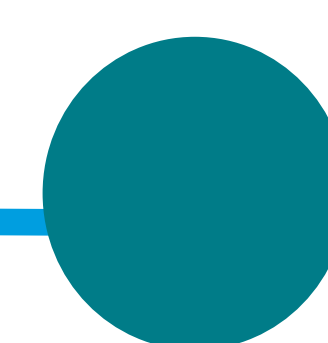
## ÉLEVAGE DES AGNELLES

- 85 agnelles de renouvellement
- Sevrées à 35 jours minimum et 17 kg minimum
- Mise à la reproduction à 8-9 mois pour une mise-bas prévue au printemps

De 0 à 40 jours



De 40 jours à 5 mois



Après 5 mois

Lait sous la mère et petit à petit bouchons d'herbe et céréales

Bouchons herbe, céréales, paille à volonté et un peu de foin.

Mise au pâturage

## GESTION DES RISQUES SANITAIRES

Préventif	Curatif
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parasitisme Coprosopies faites sur des animaux choisis au hasard dans le troupeau, 1 par mois en période estivale <i>« En utilisant les parcelles plus éloignées, cela nous permet d'avoir beaucoup de pâtures et de limiter le parasitisme »</i></li> </ul> <p>Apport de sels minéraux, de bicarbonate de soude et de magnésium.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parasitisme Traitement des brebis les plus maigres au cas par cas au tarissement</li> <li>• Mammites Après problème de contamination du lait, arrêt de l'utilisation des antibiotiques et essai d'homéopathie <i>« Ça ne marche pas à tous les coups mais je trouve qu'on a eu de bons résultats sur les mammites avec l'homéopathie ».</i></li> </ul>





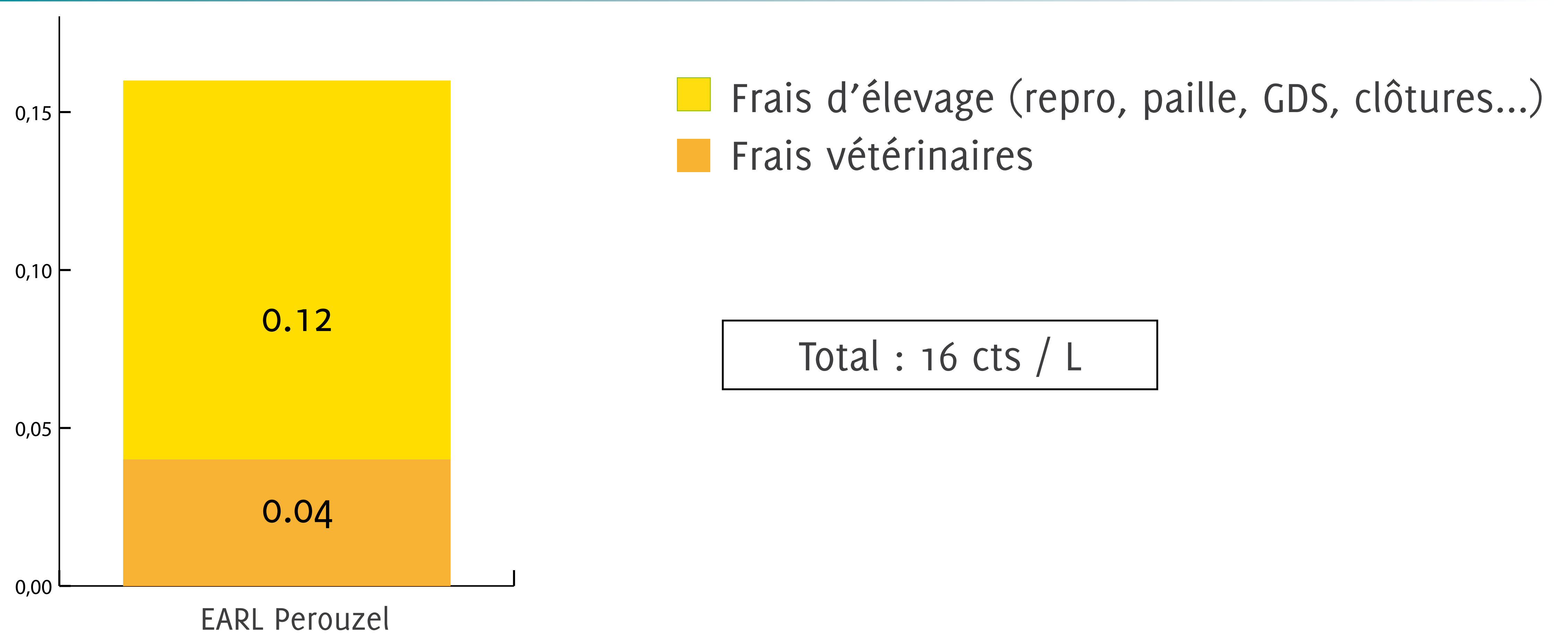
## APPROCHE ÉCONOMIQUE (chiffres 2016/17)

### INVESTISSEMENTS À L'INSTALLATION

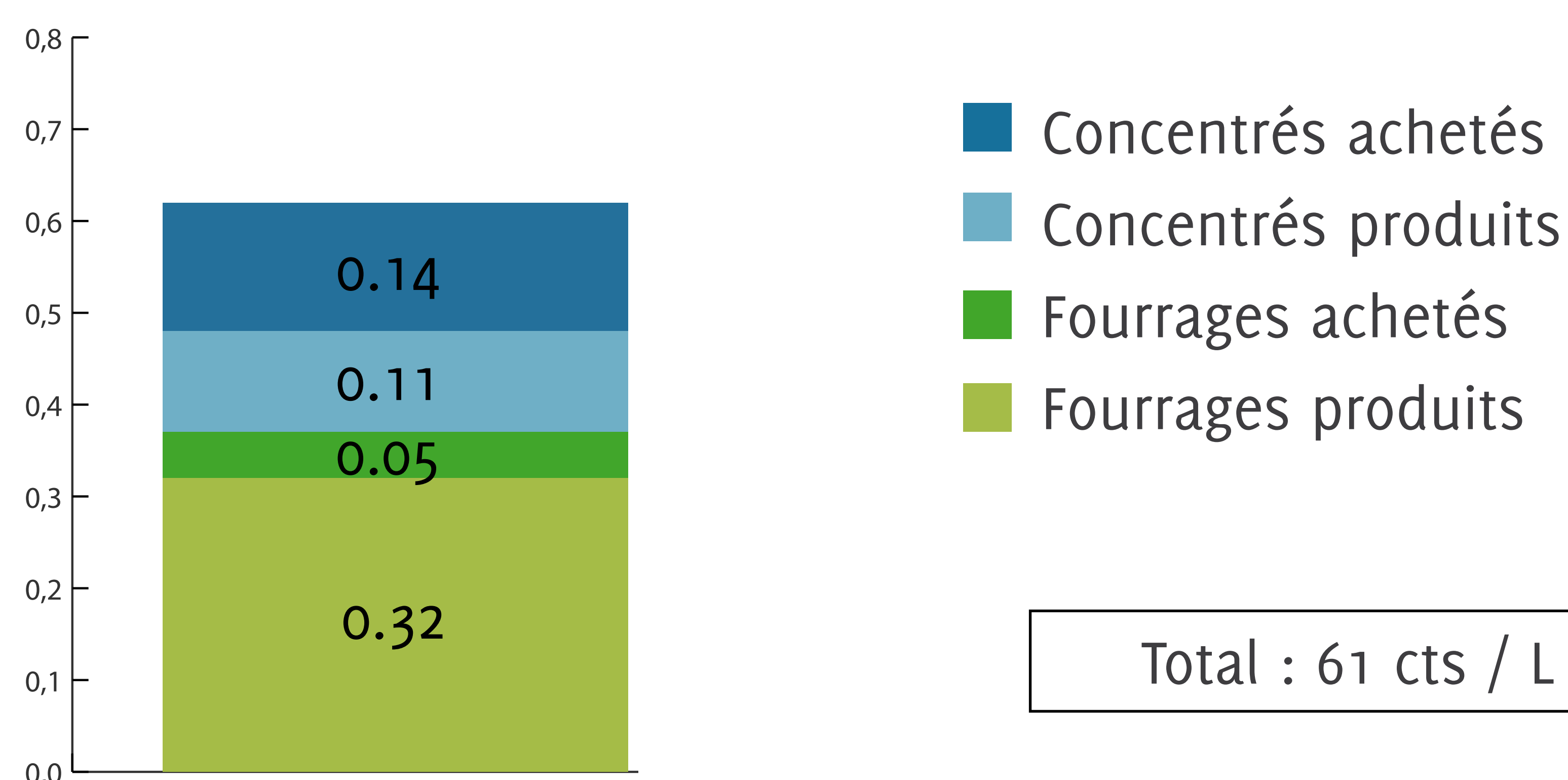
Bergerie + tunnel	156 000 €
Salle de traite	30 000 €
Installation + Matériel divers + clôtures	72 000 €
Tracteur	18 000 €
Cheptel	42 000 €
<b>Total</b>	<b>318 000 €</b>
<b>Subventions Investissement</b>	<b>40 000 €</b>

### RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2017 (PREMIÈRE ANNÉE D'ACTIVITÉ)

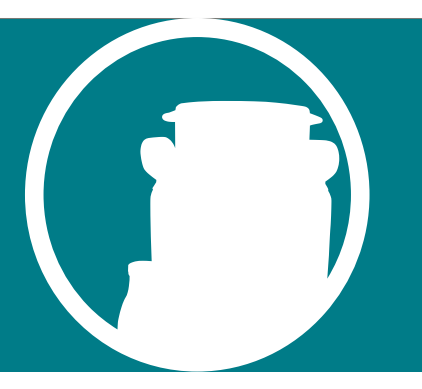
#### FRAIS D'ÉLEVAGE



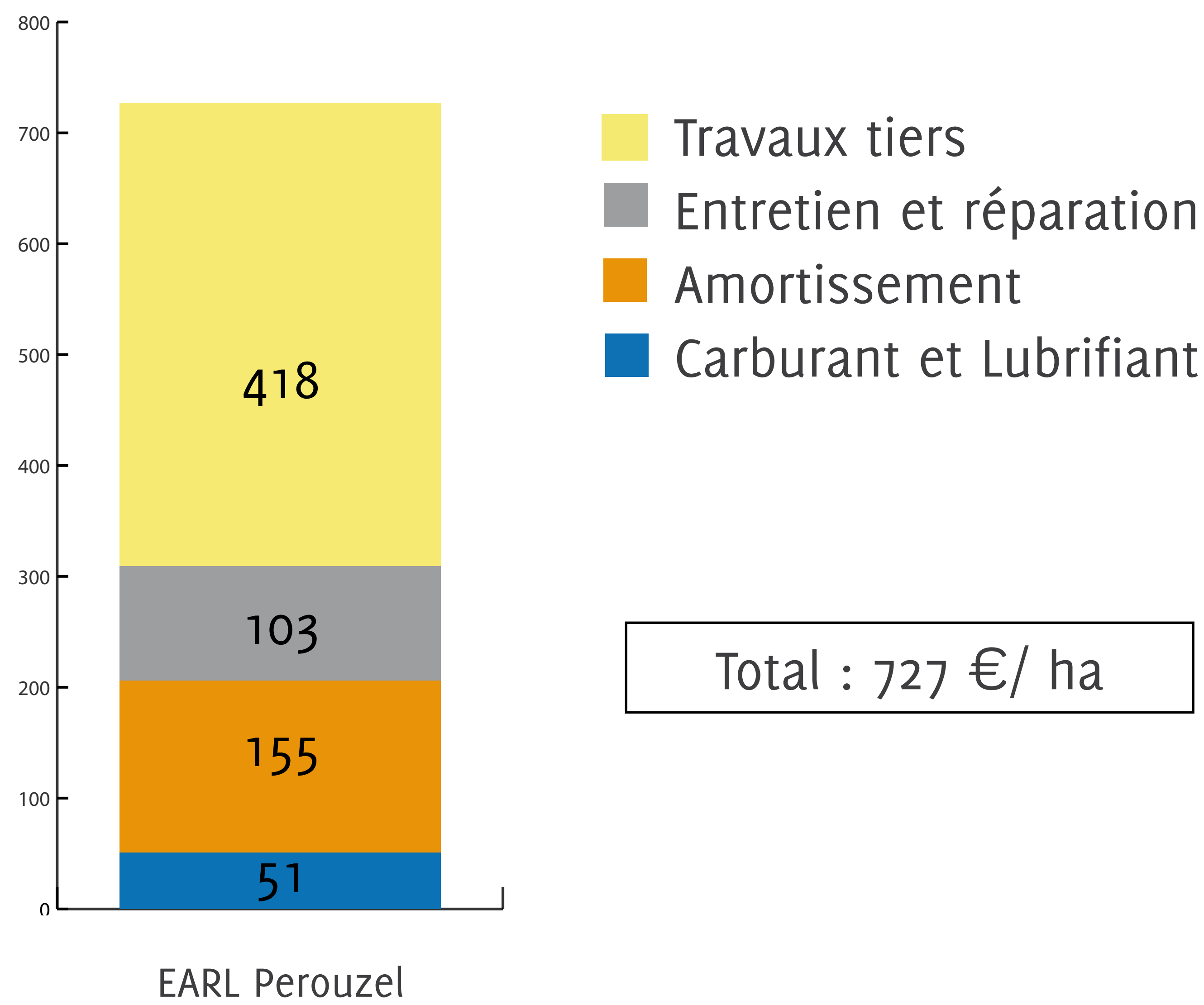
#### COÛT ALIMENTAIRE





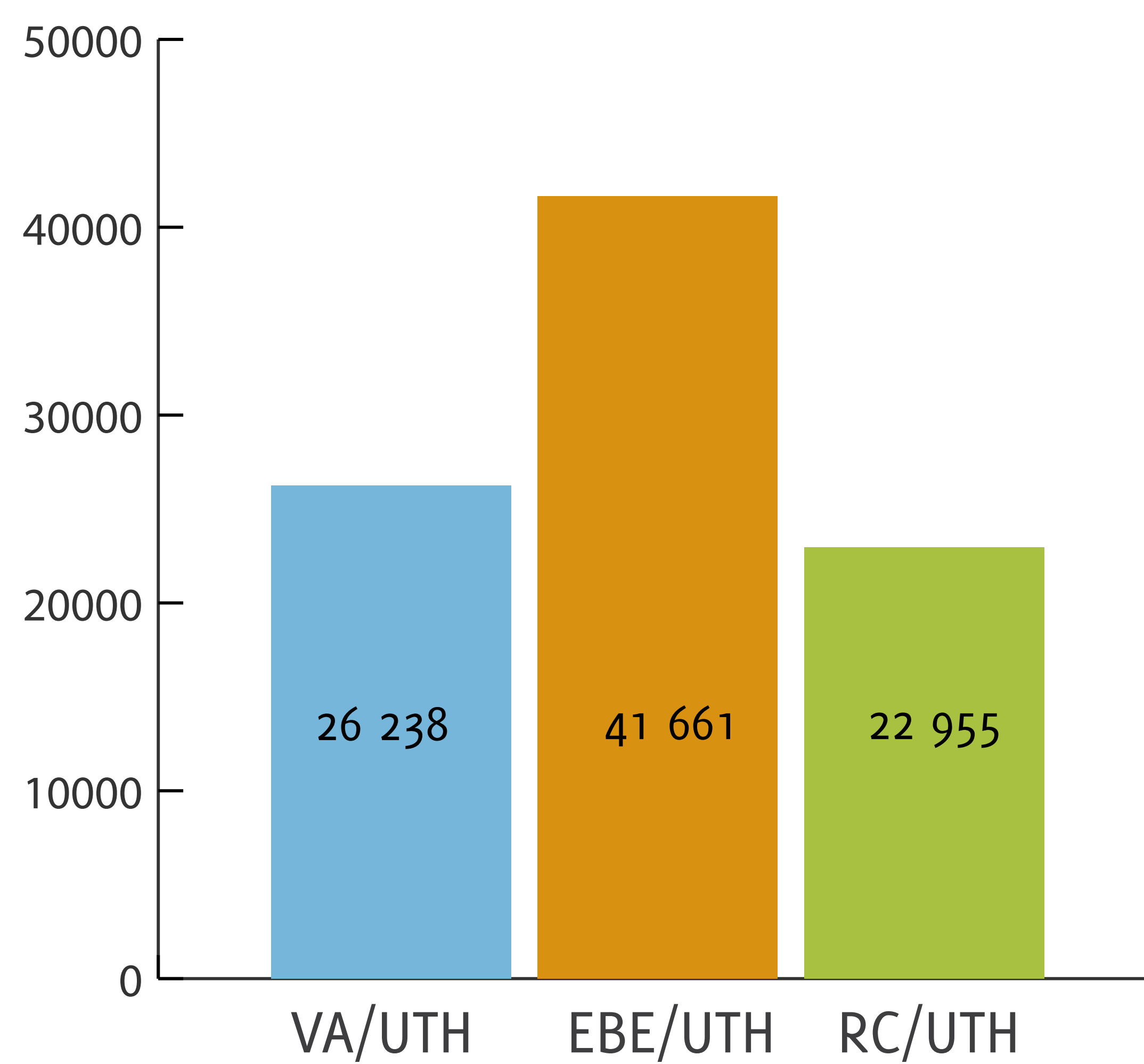


## COÛTS DE MÉCANISATION (€/Ha)



## EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE (EBE/UTH)

### Soldes de gestion EARL Perouzel (€)



## IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Pas de pesticides ni d'OGM.

Prairies permanentes non retournées, forte capacité de stockage du carbone.

Haies plantées autour des parcelles en GFA (environ 1Km).

Projet d'augmenter la quantité d'arbres (planter plus de haies, voire de faire de l'arboriculture).

Les principaux financeurs du développement de la bio en Ile-et-Vilaine sont :

